



## Communauté d'énergie à Aubange : une production locale d'électricité renouvelable au service de ses citoyens



*CERSA (Communauté d'énergie renouvelable Soleil d'Aubange)*

La Ville d'Aubange franchit une étape importante avec la création de l'ASBL « Communauté d'énergie renouvelable Soleil d'Aubange » (CERSA), une communauté d'énergie renouvelable (CER) visant à partager son électricité directement aux citoyens aubangeois, et fraîchement reconnue par la CWaPE comme la première CER de Wallonie ! Cette initiative s'inscrit dans une démarche de transition énergétique menée par le Groupe d'Action Locale (GAL) [Parc naturel de Gaume](#), en partenariat avec la [Ville d'Aubange](#) et l'ASBL [Energie Commune](#).

Composée de particuliers et de la Ville d'Aubange, CERSA souhaite promouvoir une économie sociale et durable en milieu rural et urbain, en accord avec les principes du développement durable.

Le processus menant à la création de cette communauté a été caractérisé par un engagement actif des membres fondateurs, participant à des séances d'information et réunions de travail. Ils ont bénéficié du soutien précieux d'Energie Commune, une entité spécialisée dans l'expertise légale et technique en matière d'énergie renouvelable, ainsi que du Parc naturel de Gaume, initiateur et porteur de ce projet.

## **En pratique**

La communauté d'énergie a la possibilité de mener diverses activités liées au domaine de l'énergie, tout en respectant les objectifs sociaux, environnementaux et économiques qu'elle s'est fixée. Parmi ces initiatives, la principale consiste donc au partage d'électricité entre ses membres. Celui-ci se concrétisera bientôt (la procédure suit son cours) à partir d'une nouvelle installation photovoltaïque récemment mise en service sur le toit du site du Service Travaux de la Ville d'Aubange. Cette installation de 45 kWc (30 kVA) permettra de partager l'excédent d'électricité non autoconsommée par le Service Travaux avec les ménages essentiellement, mais aussi les PME et autres institutions publiques, qui souhaiteraient rejoindre la communauté et son activité de partage, pour autant que l'équilibre entre injection et consommation du volume partagé soit maintenu.

CERSA vise, grâce au partage d'énergie, à fournir un accès à de l'énergie renouvelable locale à un prix stable et compétitif, pour des citoyens qui ne disposent pas de leur propre unité de production. Le but est que la communauté se développe progressivement à mesure que de nouvelles installations et de nouveaux membres dits « clients actifs » s'y ajoutent. Il convient de noter que cette activité de partage d'énergie entreprise au sein de CERSA peut couvrir l'ensemble du territoire de la commune d'Aubange.

Actuellement composée de 7 membres, la CERSA est à la recherche de personnes prêtes à s'engager dans le développement énergétique durable de sa commune.



## L'implication des partenaires

**Maxime D'HONDT**, Chargé de mission Energie au Parc naturel de Gaume : *« En tant que projet "pilote" pour notre territoire, le parcours fut assez laborieux, mais nous y sommes finalement arrivés grâce à des partenariats solides et une envie de participer pleinement à la transition énergétique locale. De plus, la répliquabilité du modèle créé facilitera sans aucun doute la mise en place de projets de partage d'énergie similaires sur d'autres communes du Parc, voire de la Région. »*

**Jean FRIPPIAT**, Chargé de projet Partage et Communautés d'énergie chez Energie Commune : *« Nous aspirons à ce que ce premier projet serve de catalyseur pour l'émergence d'autres initiatives similaires en Wallonie, intégrant à terme d'autres acteurs locaux en tant que producteurs ou consommateurs d'énergie renouvelable. »*

**Jean LEMAIRE**, Coordinateur POLLEC pour la Ville d'AUBANGE et représentant légal de CERSA : *« Après de multiples étapes techniques et administratives, le voile se lève tout doucement sur ce projet pilote qui, nous l'espérons, inspirera d'autres projets similaires. Nous espérons également qu'il permettra au citoyen de se réappropriier tant que faire se peut le domaine de l'énergie et sa compréhension. »*

**François KINARD**, Bourgmestre de la Ville d'AUBANGE :

*« En tant que Bourgmestre, c'est avec une immense fierté que je constate la réussite de ce projet, qui figure parmi les premiers de ce type en Wallonie. Ce succès est le fruit d'un travail collectif et témoigne de notre capacité à innover et à relever des défis majeurs pour le bien-être de notre communauté.*

*Cependant, il est important de souligner que pour que ce type de projet devienne véritablement attractif et viable à moyen terme, les démarches administratives doivent être simplifiées par les autorités supérieures. Une telle simplification permettrait non seulement de gagner du temps, mais aussi de réduire les coûts et de rendre ces initiatives plus accessibles et bénéfiques pour l'ensemble de nos concitoyens.*

*Je souhaite exprimer ma profonde gratitude envers le service communal ainsi qu'envers tous les citoyens qui se sont engagés avec enthousiasme et détermination. C'est grâce à leur coopération et à leur soutien que ce projet a pu voir le jour et devenir une réalité. Ensemble, nous avons prouvé que lorsque la communauté se mobilise, des projets ambitieux peuvent être réalisés, ouvrant ainsi la voie à un avenir prometteur pour notre région. »*

---

## **Contact presse**

### **Energie Commune**

Jean FRIPPIAT – jfrippiat@energiecommune.be – 0499/413 371

### **Parc naturel de Gaume**

Maxime D'HONDT – m.dhondt@pndg.be – 0499/882 684

### **Ville d'AUBANGE**

Jean LEMAIRE – lemairej@aubange.be – 063/430 379

---

**À propos d'Energie Commune** : Depuis 1991, Energie Commune asbl (ex-APERe asbl) accompagne les citoyens et les collectivités dans leur appropriation de l'énergie vers un système 100% renouvelable, juste et solidaire, en suivant les principes de la Démocratie Énergétique.

Reconnue en tant qu'organisme d'éducation permanente, Energie Commune mène une action d'éducation et de conseil sur base de projets et d'activités de terrain autour de quatre axes : Citoyen, Communauté, Territoire et Ecole.

---

Energie Commune

[www.energiecommune.be](http://www.energiecommune.be)

[info@energiecommune.be](mailto:info@energiecommune.be)

+32 2 218.78.99